
RAPPORT D'ACTIVITES – JANVIER 2011

Sommaire

1	Généralités	2
2	Opérations.....	2
3	Relations extérieures	3
4	Département juridique	4
5	Investigations.....	4
6	Média.....	4
7	Activités prévues en Février 2011	4
8	Photos	5

RAPPORT D'ACTIVITES - JANVIER 2011

1 Généralités

Ce premier mois de l'année 2011 est marqué par la réalisation de deux nouvelles opérations à Libreville et par leur suivi.

En effet, une opération a d'abord été menée le 13 janvier 2011 conduisant à l'arrestation de 5 vendeurs étrangers de têtes et mains de grands singes, queues d'éléphant et peaux de panthère et autres espèces moins protégées (civette, python, chat doré, colobe satan).

Par ailleurs, une opération a été menée vis-à-vis d'un citoyen gabonais appréhendé en flagrant délit de vente d'un bébé chimpanzé dont il a ensuite avoué avoir tué la mère.

Ces délinquants fauniques ont tous été déférés au tribunal de Libreville puis déposés à la maison d'arrêt.

Les relations avec les autorités de la Justice, des Contre-Ingérences et bien sûr des Eaux et Forêts demeurent positives et constructives, ces différentes structures étant favorables au projet AALF.

2 Opérations

Deux opérations ont été menées en Janvier :

13 janvier : 5 vendeurs des têtes, mains de grands singes et peaux de panthère arrêtés

Après l'arrestation de 12 vendeurs d'ivoire en novembre 2010, une deuxième opération a pu être menée, cette fois-ci vis-à-vis de vendeurs de têtes et mains de grands singes ainsi que de peaux, notamment de panthère et même de lion.

Le jeudi 13 Janvier 2011, grâce à des informations fournies par le projet AALF, quatre agents du Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) et six agents des Contre-Ingérences (B2) ont effectué une descente au Marché Montbouet. Cinq contrevenants en pleine détention et commercialisation de peaux de panthère et de lion, de pattes et têtes de grands singes ont ainsi pu être interpellés.

Les délinquants ont immédiatement été conduits dans les locaux de la Direction Générale des Contre-Ingérences et de la Sécurité Militaire (DGCISM).

Au total, 13 têtes de grands singes, 32 mains et cinq vendeurs sous les barreaux. A cela on peut ajouter à ce triste palmarès la confiscation de 12 peaux de panthère, 1 peau de lion, 5 queues d'éléphant et de nombreuses autres peaux d'espèce moins protégées.

Il semblerait qu'il s'agisse de la plus importante confiscation jamais réalisée en Afrique concernant autant de grands singes ! En outre, la confiscation d'autant de peaux de panthère est très rare en Afrique centrale.

Précisons que deux des vendeurs identifiés se sont échappés durant l'opération.



Les vendeurs ont confessé qu'ils réalisaient ce commerce depuis des années voire des décennies, ce qui représente la mort de dizaine voire centaine d'animaux intégralement protégés. Toutefois, ils n'ont pas voulu avouer l'origine des produits dont ils organisaient la vente ni leur fournisseur. Ils ont expliqué que les produits de leur vente étaient destinés à des usages médicaux-magiques locaux mais que certains acheteurs étrangers, notamment asiatiques, utilisaient manifestement ces produits comme souvenirs et trophées.

27 janvier : un vendeur de chimpanzé arrêté

Une seconde opération a été menée le 27 janvier suite à des informations transmises par l'Institut Jane Goodall. En effet, un citoyen gabonais proposait à la vente un chimpanzé orphelin depuis quelques jours au niveau du supermarché « Mbolo ».

Une mission a donc été organisée avec 4 agents des Eaux et Forêts et quatre agents des Contre-Ingérences. Le vendeur a pu être arrêté et conduit en garde à vue à la Direction Générale des Contre-Ingérences et de la Sécurité Militaire. Il a expliqué qu'il avait tué la mère du bébé chimpanzé à Ndjolé dans son champ deux mois auparavant et finalement décidé de vendre le bébé à Libreville.

3 Relations extérieures

Réunions

De nombreuses réunions ont été tenues avec :

1. Les autorités du Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) dont le Directeur Général, le Directeur de la Faune et de la Chasse, la Chargé d'Etudes du Ministre, la Conseillère juridique du Ministre, la chargée d'études du Ministre pour les projets concernant les ONG,....;
2. Les autorités judiciaires dont le Procureur de la République, le Procureur Général à la Cour de Cassation et son adjoint, le Procureur Général à la cour d'Appel, le Secrétaire Général du Ministère de la Justice ;
3. Les forces de gendarmerie et plus précisément le Comandant de l'école nationale de gendarmerie et ses adjoints ;
4. Le Directeur des Contre-Ingérences ;
5. Différentes ONG dont WCS, WWF, Brainforest.

Toutes les autorités rencontrées ont fait preuve d'intérêt et ont encouragé l'idée du projet AALF.

Information aux chefs de projet WCS

Une présentation a pu être réalisée aux chefs de projets WCS afin de les informer sur le fonctionnement du projet AALF et l'importance d'améliorer la collaboration. Il est à espérer que cela permettra une diffusion plus rapide des informations depuis l'intérieur du pays. Dans le même contexte, l'intégration de données relatives au cas juridiques dans le programme MIST est également prévue.

4 Département juridique

Les principaux « dossiers » développés par le département juridique ont été :

1. La participation aux deux opérations réalisées le 13 et le 27 janvier ;
2. Les analyses juridiques consécutives ;
3. La présentation de ces cas à l'avocat et leur suivi au tribunal en date du 18, 20 et 25 janvier.

Sur les 13 délinquants fauniques déposés à la maison d'arrêt le 1 décembre 2010, deux ont été mis en liberté et innocentés. Il ne s'agissait en effet pas de vendeurs ni même de complices.

Tous les autres mis en cause demeurent à la maison d'arrêt de Libreville, soit 16 personnes.

5 Investigations

Quatre enquêtes spécifiques ont été réalisées en janvier par un seul enquêteur. Il a permis l'arrestation du 13 janvier et continue à sillonner Libreville. Par ailleurs, une enquête a également été entamée en périphérie de Libreville.

D'autres pistes intéressantes sont à suivre, principalement pour des cas relatifs à l'ivoire.

6 Média

Au total, plus de **45 articles** de presse ont été diffusés, dont **4** dans la presse écrite gabonaise, **1** à la télévision, **1** à la radio et plus de **39** sur Internet. Précisons que de nombreux articles parus sur Internet correspondent à des articles dans des journaux écrits. Parmi les plus importants, on peut citer le New York Times, le London Times, le Daily Mail. BBC et CNN ont également diffusé l'information via leur site Internet.

Des sites dédiés à la conservation ont également diffusé l'information dont de nombreux WWF nationaux, Bushwarriors, Beautiful Planet, Monkey Day, Chimpanzee info, Wildlife extra,...

7 Activités prévues en Février 2011

Le suivi juridique des trois cas au tribunal sera la priorité du mois de février. Le deuxième volet particulièrement intéressant consistera à la réalisation des formations à l'école de gendarmerie d'Owendo.

Par ailleurs, il paraît nécessaire de recruter davantage de personnel, et en particulier un enquêteur, un juriste et un assistant de coordination.

Finalement, le suivi de l'obtention de l'accord de siège et de la signature du protocole avec le MINEF seront d'actualité. Une rencontre avec le nouveau Ministre des Eaux et Forêts paraît d'ailleurs nécessaire et devrait permettre de discuter de ces aspects.

8 Photos

